



Délégation Permanente du Sénégal  
auprès de l'UNESCO

1, Rue Miollis - 75732 Paris Cedex 15

Tél : 01 45 68 33 90/92

Fax : 01 43 06 10 55

Email : [dl.senegal@unesco-delegations.org](mailto:dl.senegal@unesco-delegations.org)

-----

## **204<sup>ème</sup> session du conseil exécutif**

### **Déclaration nationale du Sénégal au débat plénier**

**Monsieur le Président du Conseil exécutif,**

**Madame la Présidente de la Conférence générale,**

**Madame la Directrice générale,**

**Mesdames, messieurs,**

Je voudrais, Madame la Directrice générale, saluer la pertinence de votre introduction à cette 204<sup>ème</sup> session du Conseil exécutif et réaffirmer notre engagement à contribuer à la pérennité du mandat de notre belle organisation.

Certes, la période quadriennale écoulée a été marquée par des difficultés financières assez préoccupantes mais l'UNESCO a pu poursuivre son action malgré les multiples obstacles.

En effet, me référant au Rapport analytique sur l'exécution du programme, je voudrais souligner que sur les 51 résultats escomptés approuvés pour les grands programmes et l'Institut de Statistique de l'UNESCO (ISU), 40 sont déclarés pleinement atteints. Nous nous en félicitons.

Cependant, le déficit des moyens, aussi bien financiers qu'humains (en quantité et en qualité) continue de peser sur nos capacités opérationnelles. La volonté politique des États membres, citée, entre autres, comme solution à ce défi s'est manifestée positivement à travers la contribution non négligeable des pays hôtes aux dispositifs hors siège de l'UNESCO. À cet égard, je voudrais porter à votre connaissance que le gouvernement sénégalais vient d'annoncer la construction d'une maison des Nations unies dans la nouvelle ville administrative de *Diamniadio* pouvant abriter plus 3.000 agents. Cet édifice, en créant des synergies entre les divers organes du système des Nations unies présents à Dakar, permettra de faire des économies substantielles dans le contexte d'austérité de notre organisation.

Par ailleurs, le Rapport nous rappelle la part conséquente des ressources extrabudgétaires dans l'exécution de nos programmes. Si la prévisibilité de ces sources de financement est souvent interrogée à juste titre, il n'en demeure pas moins que leur contribution à l'atteinte de nos objectifs est essentielle.

Pour cela, les mécanismes qui les pourvoient méritent d'être renforcés et diversifiés. C'est tout le sens de la Conférence pour le financement du Partenariat mondial pour l'éducation, qui s'est tenue à Dakar les 1<sup>er</sup> et 2 février 2018, à l'initiative des Présidents Macky Sall et Emmanuel Macron.

À cette occasion, les partenaires avaient pris l'engagement sans précédent de contribuer au financement de l'éducation à hauteur de 2,3 milliards de dollars américains pour la période 2018-2020.

En outre, plusieurs pays en développement avaient affirmé leur détermination à élever la part allouée à l'éducation dans leurs budgets nationaux d'ici 2020.

**Mesdames, messieurs,**

La Stratégie opérationnelle pour la Priorité Afrique 2014-2021 est à mi-chemin de sa mise en œuvre. Tout en reconnaissant, pour les saluer, les efforts du Département Afrique, nous voudrions attirer l'attention sur la nécessité de mener des actions de plaidoyer auprès des décideurs et de nouer des partenariats multiformes.

En parallèle, le réel potentiel en ressources humaines de la région Afrique devrait être reflété dans une répartition équilibrée du personnel du Secrétariat.

**Mesdames, messieurs,**

De nombreux défis transversaux nous interpellent et toutes les mutations de nos sociétés confirment la pertinence du mandat de l'UNESCO. Les interventions dans des situations d'urgence consécutives aux conflits ou aux catastrophes naturelles, la mobilisation de connaissances pour comprendre les changements et s'adapter en conséquence, la gestion des ressources naturelles et la protection du patrimoine sont autant de problématiques que nous devons pleinement investir pour répondre aux ODD.

Nul besoin, Madame la Directrice générale, d'illustrations supplémentaires. Votre proposition de réforme stratégique de l'organisation, qui sera étudiée lors de cette présente session, témoigne de votre conscience des enjeux auxquels il faudra répondre.

Nous abordons donc, avec sérénité, cette nouvelle étape de la vie de notre précieuse institution multilatérale, en portant une appréciation optimiste sur le plan de mise en œuvre du 39 C/5 qui a été élaboré en tenant compte des niveaux budgétaires ajustés en fonction du budget intégré de 1,22 milliard de dollars. Le réalisme et la prudence ayant guidé l'élaboration de ce budget devront être poursuivis concomitamment aux efforts de réduction des dépenses entamés pendant le précédent biennium.

Pour conclure, ma délégation fait sienne l'allocution prononcée par l'Ambassadeur, Déléguée permanente du Nigéria, Vice-présidente du Conseil exécutif, au nom du Groupe V (a).

Je vous remercie de votre aimable attention.